



# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

---

Plan triennal des immobilisations  
**2023-2024-2025**

**PRÉSENTATION DU BUDGET**  
Séance spéciale  
Lundi 19 décembre - 19h30

Dégelis, le 19 décembre 2022

Citoyennes et citoyens de Dégelis,

Cette séance spéciale du conseil municipal porte exclusivement sur le budget 2023. Il me fait plaisir de vous présenter les principales réalisations de l'année se terminant au 31 décembre 2022, et de vous faire part de nos orientations pour l'année 2023. Je vous présente également la répartition budgétaire de la ville dans toutes ses sphères d'activités, ainsi que notre Plan triennal des immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

## PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Le programme d'aide à la construction domiciliaire ou à l'achat d'une première résidence tel qu'on le connaît depuis quelques années est aboli en 2023. Toutefois, le programme d'aide pour la mise aux normes des installations septiques sous forme d'un prêt relié à l'immeuble demeure en vigueur.

Pour 2023, le conseil municipal adoptera un règlement afin de stimuler la construction de logements par la création d'un programme favorisant la construction d'immeubles résidentiels de quatre (4) logements et plus. Ce nouveau programme est sous réserve de l'approbation du ministère des Affaires municipales, et son entrée en vigueur est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2023 (rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier) pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

Pour les entreprises, les volets liés à la construction ou à l'agrandissement d'un bâtiment demeurent en vigueur et ceux-ci sont bonifiés.

## SITUATION FINANCIÈRE

---

Au 31 décembre 2022 :

La portion de la dette assumée par la ville se situe à 4 609 032 \$. Durant la prochaine année, la municipalité remboursera la somme de 404 092 \$ en capital sur la dette.

## TAXE FONCIÈRE, TAXE SPÉCIALE & DE SECTEUR, TAXES DE SERVICES 2023

---

Pour une résidence unifamiliale en 2023, le taux de la taxe foncière générale passe de 1,12 \$ à 1,16 \$/100 \$ d'évaluation. La taxe spéciale pour le service de la dette subit une légère diminution, soit de 0,2115 \$/100 \$ d'évaluation à 0,203 \$/100 \$ d'évaluation. La taxe de secteur pour l'usine d'eau potable diminue de 0,0502 \$ à 0,0480 \$/100 \$ d'évaluation.

En ce qui concerne la tarification annuelle pour le service d'aqueduc, elle passe de 205 \$ à 210 \$, et le service d'égout diminue de 210 \$ à 205 \$. Quant au coût des matières résiduelles (déchets & recyclage), celui-ci subit une augmentation et passe de 190 \$ à 200 \$/an.

Quant à la tarification pour la vidange des fosses septiques des résidences situées à l'extérieur du réseau d'égout, elle passe de 102,50 \$ à 136,50 \$ par année.

En ce qui concerne les propriétés hors réseau d'égout situées sur le territoire de la Zec Owen, une tarification supplémentaire de 79,00 \$ s'applique pour chaque vidange de fosse septique effectuée dans ce secteur.

## TAUX DE TAXATION DÉTAILLÉS

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
<b>TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE</b>		
• Résidentiel (résiduelle/taux de base) :	1,12 \$/100 \$ d'évaluation	1,16 \$/100 \$ d'évaluation
• Agricole :	1,07 \$/100 \$ d'évaluation	1,11 \$/100 \$ d'évaluation
• Forestier :	1,07 \$/100 \$ d'évaluation	1,11 \$/100 \$ d'évaluation
• Non résidentiel :	1,30 \$/100 \$ d'évaluation	1,35 \$/100 \$ d'évaluation
• 6 logements ou + :	1,28 \$/100 \$ d'évaluation	1,30 \$/100 \$ d'évaluation
• Industriel :	1,30 \$/100 \$ d'évaluation	1,35 \$/100 \$ d'évaluation
• Terrains vagues (desservis par les services municipaux) :	1,68 \$/100 \$ d'évaluation	1,74 \$/100 \$ d'évaluation
<b>TAXE SPÉCIALE / Service de la dette :</b>		<b>TAXE DE SECTEUR / Usine d'eau potable :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>2022</b> : 0,2115 \$/100 \$ d'évaluation</li> <li>▪ <b>2023</b> : 0,2030 \$/100 \$ d'évaluation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>2022</b> : 0,0502 \$/100 \$ d'évaluation</li> <li>▪ <b>2023</b> : 0,0480 \$/100 \$ d'évaluation</li> </ul>
<b>SERVICES D'AQUEDUC, ÉGOUT, MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>		
<b>IMMEUBLE RÉSIDENTIEL :</b>	<u>2022</u>	<u>2023</u>
• Aqueduc :	205 \$/an	210 \$/an
• Égout :	210 \$/an	205 \$/an
• Matières résiduelles :	190 \$/an	200 \$/an
	<b>HORS RÉSEAU D'ÉGOUT / RÉSIDENTIEL</b>	
	<b>VIDANGE FOSSE SEPTIQUE :</b>	
	<u>2022</u>	<u>2023</u>
• Tarif annuel :	102,50 \$	136,50 \$
• Tarif demi-saison :	51,25 \$	68,25 \$
• Tarif supplémentaire sur le territoire de la Zec Owen :	- \$	79,00 \$
<b>IMMEUBLES NON RÉSIDENTIEL ▪ INDUSTRIEL ▪ 6 LOGEMENTS OU + ▪ AGRICOLE ▪ FORESTIER ▪ TERRAINS VAGUES DESSERVIS :</b>		
• <i>Selon la grille de classification</i>		

## ÉVOLUTION DE LA TAXATION

À TITRE D'EXEMPLE Pour une résidence dont l'évaluation moyenne se situe à :	RÔLE TRIENNAL	
	2022	2023
	126 283 \$	126 283 \$
Taux de la <b>taxe foncière générale</b>	1.120	1.160
Taux de la <b>taxe spéciale pour le service de la dette</b> (s'applique à l'ensemble des contribuables)	0.2115	0.2030
Taux de la <b>taxe spéciale de secteur</b> (usine d'eau potable)	0.0502	0.0480

DESSERVIE OU NON PAR LES SERVICES MUNICIPAUX	2022		2023	
	Desservie	Non desservie	Desservie	Non desservie
Taxe foncière générale	1 414,37 \$	1 414,37 \$	1 464,88 \$	1 464,88 \$
Taxe spéciale (service de la dette)	267,09 \$	267,09 \$	256,35 \$	256,35 \$
Taxe spéciale <i>de secteur</i> (usine d'eau potable)	63,39 \$	-	60,62 \$	-
	<b>1 744,85 \$</b>	<b>1 681,46 \$</b>	<b>1 781,85 \$</b>	<b>1 721,24 \$</b>
Tarification - Aqueduc	205,00 \$	-	210,00 \$	-
Tarification - Égout	210,00 \$	-	205,00 \$	-
Tarification - Matières résiduelles (déchets & recyclage)	190,00 \$	190,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
Tarification - Vidange de fosse septique	-	102,50 \$	-	136,50 \$
	<b>605,00 \$</b>	<b>292,50 \$</b>	<b>615,00 \$</b>	<b>336,50 \$</b>
<b>TOTAL DU COMPTE DE TAXES</b>	<b>2 349,85 \$</b>	<b>1 973,96 \$</b>	<b>2 396,85 \$</b>	<b>2 057,74 \$</b>
VARIATION 2022-2023			2.00 %	4.24 %
			47,00 \$	83,78 \$
			3,92 \$/mois	6,98 \$/mois

## TAUX D'INFLATION

---

TAUX D'INFLATION DE 2013 À AUJOURD'HUI	2013	0.9 %
	2014	0.5 %
	2015	1.10 %
	2016	0.07 %
	2017	1.00 %
	2018	1.70 %
	2019	2.10 %
	2020	0.08 %
	2021	5.3 %
	Novembre 2022	6.2 %

## PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES 2023

---

Pour les comptes de taxes supérieurs à trois cents dollars (300 \$), il est encore possible de le payer en quatre (4) versements égaux. En 2023, le taux d'intérêt sur les comptes en souffrance demeure à 12%.

Le service Interac est toujours disponible pour les paiements au comptoir, et les paiements peuvent également être effectués par Accès-D sur internet ou par guichet automatique (Banque nationale ou Caisse Desjardins).

En terminant, je vous invite à assister aux séances du conseil, et je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes !

*Gustave Pelletier, maire*

## RÉALISATIONS 2022

---

- ✓ Écran numérique double-face
- ✓ Équipements audiovisuels
- ✓ Raccordement de thermopompes
- ✓ Acquisition - terrain du ministère des Transports
- ✓ Parc des Générations (phase 2) / ombrière
- ✓ Parc du Centenaire / ombrière
- ✓ Sentier de vélo de montagne (phases 1 & 2)
- ✓ Travaux d'asphaltage (av. Lévesque, av. Principale, 2<sup>e</sup> Rue Est, 6<sup>e</sup> Rue Est, rue des Merisiers)
- ✓ Mule Kawasaki 2022
- ✓ Boîte à sable
- ✓ Chargeur Deere 2022
- ✓ Camion Dodge Ram 2019
- ✓ Nouvelle rue – Développement domiciliaire La Sauvagine (travaux finalisés)
- ✓ Station de lavage
- ✓ Ajout d'emplacements – Camping municipal
- ✓ Débarcadère
- ✓ Plans & devis
  - Système réfrigérant (aréna);
  - Mise aux normes du Centre communautaire.

## FAITS SAILLANTS ET ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2023

---

### Administration générale

- ✓ Mise en place d'un processus d'évaluation des ressources humaines;
- ✓ Régulariser la propriété de terrains de la ville vs Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;
- ✓ Réfection extérieure de l'Hôtel de ville (conditionnel à l'obtention d'une subvention);
- ✓ Réfection - mur du Centre culturel Georges-Deschênes.

### Communication avec le citoyen

- ✓ Développement d'outils de communication et promotionnels;
- ✓ Actualisation du site web & de médias sociaux;
- ✓ Poursuivre la publication du journal Info-Dégelis (4 parutions/année) & du calendrier annuel;
- ✓ Campagne publicitaire radio (entrevue mensuelle & capsules).

### Sécurité publique

- ✓ Suivi des procédures de mesures d'urgence;
- ✓ Continuité dans l'application du schéma de couverture de risques;
- ✓ PIIRL (Plan d'intervention en infrastructures routières locales) : analyse des correctifs à apporter (en cours).

### Travaux publics

- ✓ Maintien des investissements sur le réseau routier;
- ✓ Rechargement de la route Lapointe.

### Urbanisme et Aménagement du territoire

- ✓ Ajustement et corrections des nouveaux règlements d'urbanisme (zonage, construction, lotissement).



### Hygiène du milieu

- ✓ Sensibilisation à l'économie d'eau potable;
- ✓ Recherche et réparation de fuites sur le réseau d'aqueduc;
- ✓ Installation de compteurs d'eau;
- ✓ Prolongement du réseau d'aqueduc sur l'avenue du Longeron;
- ✓ Station de lavage (à finaliser);
- ✓ Réfection du réseau d'égout sur une partie de l'avenue Principale.

### Santé & Bien-être

- ✓ Suivi du Plan d'action de la Politique municipale des personnes âgées (MADA);
- ✓ Dossier : Ressources intermédiaires à développer;
- ✓ Création d'un programme favorisant la construction d'immeubles de quatre logements et plus;
- ✓ Continuité du programme incitatif pour l'ouverture de garderies en milieu familial;
- ✓ Dossier : Garderie CPE.

### Développement économique

- ✓ Poursuivre la collaboration entre la ville et la CDERVD;
- ✓ Reconduction du programme d'aide aux entreprises.

### Loisirs, Vie communautaire et Culture

- ✓ Mise aux normes du système réfrigérant de l'aréna et du Centre communautaire;
- ✓ Préparation & support aux organismes pour la 5<sup>e</sup> édition de Dégelis en fête;
- ✓ Continuité du projet d'aménagement d'un sentier de vélo de montagne / phase 2 (conditionnel à l'obtention d'une aide financière);
- ✓ Support aux organismes pour l'organisation d'activités communautaires.

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

POSTE	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ÉCART
<b>REVENUS :</b>	(\$)	(\$)	(\$)
Taxation	3 929 127 \$	4 091 555 \$	162 428 \$
Compensations tenant lieu de taxes	527 138 \$	558 559 \$	31 421 \$
Transferts	1 017 077 \$	1 048 892 \$	31 815 \$
Services rendus	677 625 \$	770 515 \$	92 890 \$
Imposition de droits	56 000 \$	53 000 \$	(3 000) \$
Amendes et pénalités	2 000 \$	2 000 \$	- \$
Intérêts	55 000 \$	55 000 \$	- \$
Autres revenus	208 500 \$	207 600 \$	(900) \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>6 472 467 \$</b>	<b>6 787 121 \$</b>	<b>314 654 \$</b>

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

POSTE	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ÉCART
<b>CHARGES :</b>	(\$)	(\$)	(\$)
Administration générale	965 824 \$	1 060 986 \$	95 161 \$
Sécurité publique	460 949 \$	493 382 \$	32 433 \$
Transport	1 389 530 \$	1 572 664 \$	183 133 \$
Hygiène du milieu	971 227 \$	967 066 \$	(4 161) \$
Santé et bien-être	80 000 \$	146 675 \$	66 675 \$
Aménagement, urbanisme, développement	234 652 \$	244 067 \$	9 415 \$
Loisirs et culture	1 109 422 \$	1 226 062 \$	116 640 \$
Frais de financement	255 275 \$	209 128 \$	(46 147) \$
Remb. dette à long terme & fonds de roulement	413 986 \$	426 592 \$	12 606 \$
Activités d'investissement	551 600 \$	400 500 \$	(151 100) \$
Réserves financières et fonds réservés	40 000 \$	40 000 \$	- \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 472 467 \$</b>	<b>6 787 121 \$</b>	<b>314 654 \$</b>

## EXCÉDENT ACCUMULÉ

---

### Excédent de fonctionnement

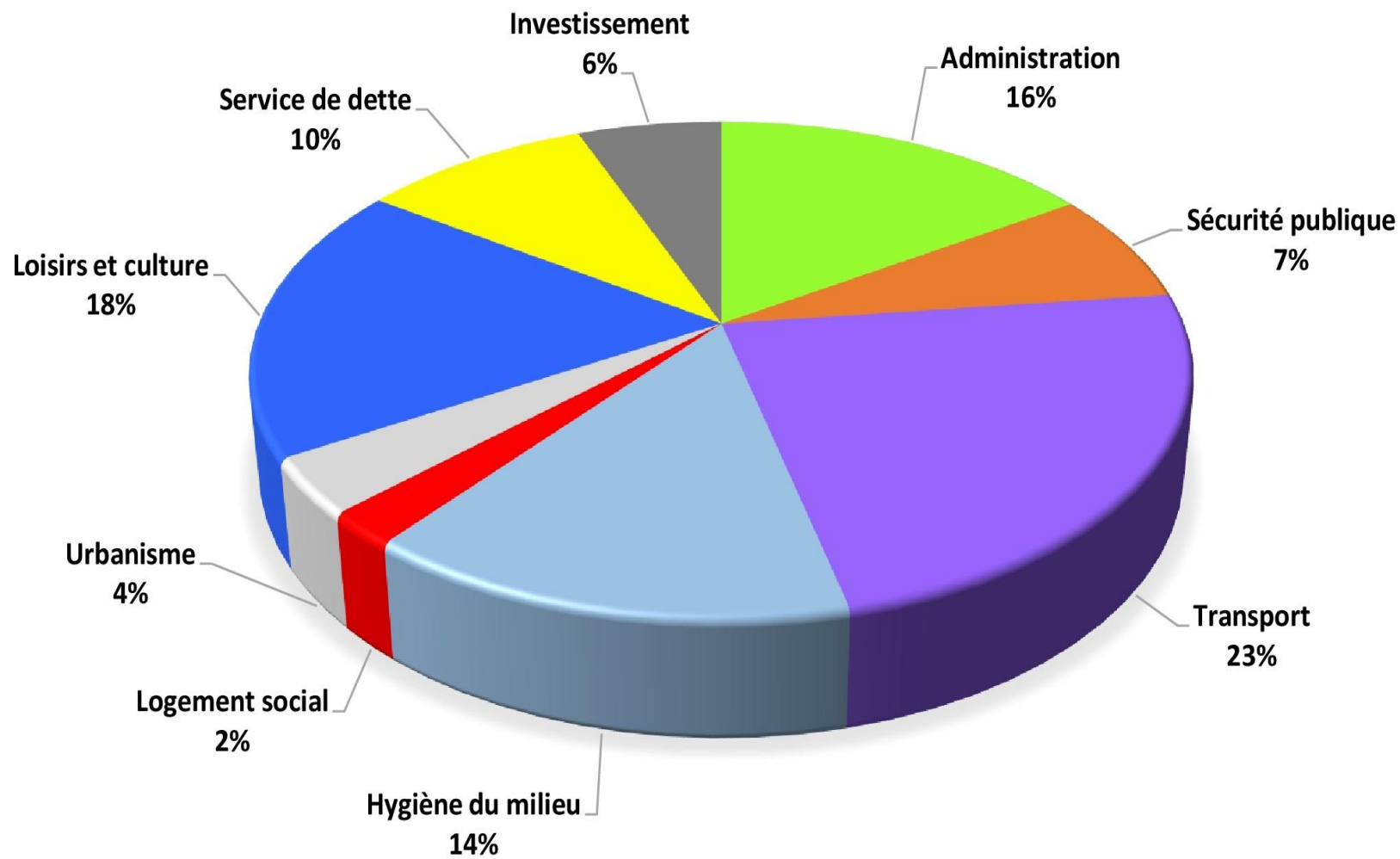
Excédent de fonctionnement non affecté – 1 <sup>er</sup> janvier 2022	1 657 864 \$
Transfert de l'excédent affecté	30 000 \$
Affectation au cours de l'année (chargeuse 2022)	(69 936) \$
Affectation au budget 2023	(450 000) \$
Excédent de l'année (prévu)	40 593 \$
<b>Excédent non affecté prévu au 31 décembre 2022</b>	<b><u>1 208 521 \$</u></b>
Excédent de fonctionnement affecté - 1 <sup>er</sup> janvier 2022	205 000 \$
Réalisé en 2022	(175 000) \$
Solde des projets terminés ou non réalisés en 2022	(30 000) \$
Affectation au budget 2023	450 000 \$
<b>Excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2022</b>	<b><u>450 000 \$</u></b>
Programme de mise aux normes des fosses septiques	15 191 \$
Utilisation 2022	- \$
Remboursement	3 084 \$
	<b><u>18 275 \$</u></b>

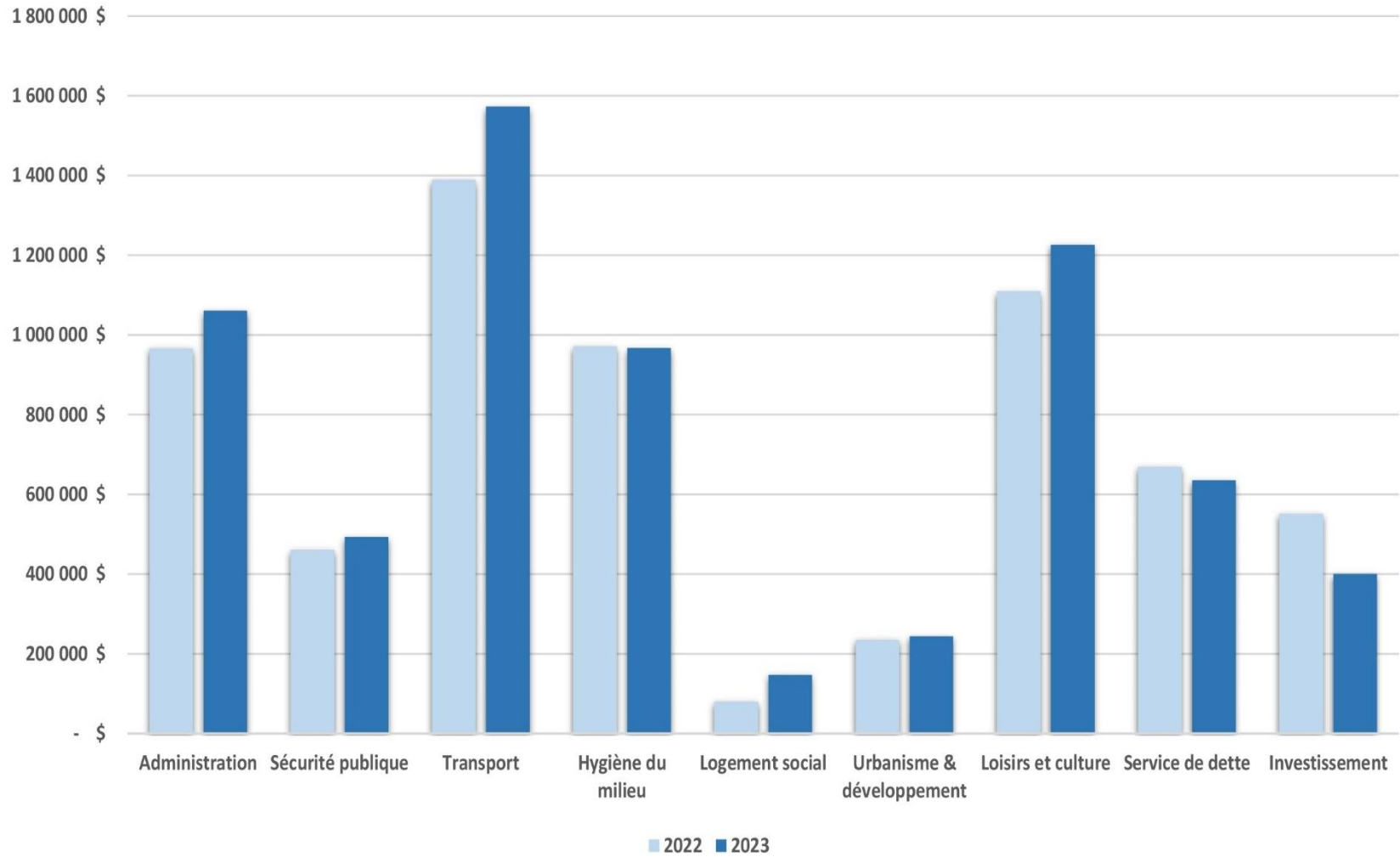
### Réserves

Fonds de roulement	350 000 \$
Affectation – Surfaceuse (ski de fond)	(225 000) \$
Remboursement	22 500 \$
Solde du fonds	<b><u>147 500 \$</u></b>
Réserve – Vidange des étangs aérés	265 585 \$
Augmentation de la réserve	30 000 \$
	<b><u>295 585 \$</u></b>
Réserve – Tenue d'une élection	10 000 \$
Augmentation de la réserve	10 000 \$
	<b><u>20 000 \$</u></b>

## RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2023

---





## PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Le Plan triennal des immobilisations pour les trois prochaines années est une projection des dépenses que la municipalité souhaite réaliser si les subventions sont disponibles et que les finances municipales le permettent. Évidemment, la réalisation d'un projet doit demeurer une priorité pour les élus.

PROJET	EMPRUNT	SUBVENTION	OPERATIONS	FONDS VOIES PUBLIQUES	EXCÉDENT ACCUMULÉ	TOTAL
<b>2023</b>						
Système de réfrigération – aréna	1 080 380 \$	1 919 620 \$	100 000 \$		400 000 \$	3 500 000 \$
Égout – av. Principale (partie)		1 232 000 \$				1 232 000 \$
Rechargement – route Lapointe		187 500 \$	12 500 \$	50 000 \$		250 000 \$
Réfection – Hôtel de ville		135 400 \$	- \$			135 400 \$
Asphaltage		15 000 \$	85 000 \$			100 000 \$
Station de pompage PP-1 (panneau électrique)			15 000 \$			15 000 \$
Prolongement réseau aqueduc – av. du Longeron			60 000 \$			60 000 \$
Réfection – mur du Centre culturel			25 000 \$			25 000 \$
Table de conférence & chaises (12)			10 500 \$			10 500 \$
Camion 4 x 4 (Incendie)			50 000 \$			50 000 \$
Station de lavage (à finaliser)		6 000 \$	6 000 \$			12 000 \$
Compteurs d'eau			- \$		50 000 \$	50 000 \$
Sentier de vélo de montagne - Phase 2 (à finaliser)		104 750 \$	36 500 \$			141 250 \$
<b>Total de l'année 2023</b>	<b>1 080 380 \$</b>	<b>3 600 270 \$</b>	<b>400 500 \$</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>450 000 \$</b>	<b>5 581 150 \$</b>

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

PROJET	EMPRUNT	SUBVENTION	OPERATIONS	FONDS VOIES PUBLIQUES	EXCÉDENT ACCUMULÉ	TOTAL
<b>2024</b>						
Égout – route 295			70 000 \$			70 000 \$
Mise aux normes du Centre communautaire	705 000 \$	5 395 000 \$	100 000 \$		300 000 \$	6 500 000 \$
Pelle mécanique			80 000 \$			80 000 \$
Barrière – Camping municipal			12 000 \$			12 000 \$
Station de pompage PP-2 (réfection intérieure & ventilation)			20 000 \$			20 000 \$
Imprimante centrale			11 100 \$			11 100 \$
Chemin de la Marina			40 000 \$			40 000 \$
Route de Packington	600 500 \$	1 801 500 \$	- \$			2 402 000 \$
Asphaltage		15 000 \$	85 000 \$			100 000 \$
Station de pompage PP-4 (panneau de contrôle)			60 000 \$			60 000 \$
<b>Total de l'année 2024</b>	<b>1 305 500 \$</b>	<b>7 211 500 \$</b>	<b>478 100 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>300 000 \$</b>	<b>9 295 100 \$</b>



PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

PROJET	EMPRUNT	SUBVENTION	OPERATIONS	FONDS VOIES PUBLIQUES	EXCÉDENT ACCUMULÉ	TOTAL
<b>2025</b>						
Ruisseau Deschamps			40 000 \$			40 000 \$
Réfection - Caserne des pompiers		750 000 \$	150 000 \$		100 000 \$	1 000 000 \$
Asphaltage		15 000 \$	85 000 \$			100 000 \$
Réfection – Complexe sportif		190 000 \$	190 000 \$			380 000 \$
<b>Total de l'année 2025</b>	<b>- \$</b>	<b>955 000 \$</b>	<b>465 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>1 520 000 \$</b>
<b>TOTAL DES PROJETS PRÉVUS 2023-2024-2025</b>	<b>2 385 880 \$</b>	<b>11 766 770 \$</b>	<b>1 343 600 \$</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>850 000 \$</b>	<b>16 396 250 \$</b>